

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC07-394-1132 du 25//06/07

EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE DE TECHNICIEN DE LABORATOIRE DE CLASSE SUPERIEURE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE SESSION 2007

Destinataires : tous destinataires

Affaire suivie par : Sylvie GREPON - Tel : 04.42.91.72.13 - Fax 04.42.38.73.45

Un examen professionnel pour l'accès au grade de technicien de laboratoire de classe supérieure des établissements d'enseignement du Ministère de l'Education Nationale est ouvert pour la session 2007. Peuvent être admis à concourir les techniciens de laboratoire de classe normale comptant au moins 6 mois d'ancienneté dans le 5^e échelon au 31 décembre 2007.

Le nombre de postes sera de 12.

INSCRIPTIONS :

Les dossiers de candidature (dossier papier) sont à retirer au Rectorat, DIEC (bureau 227)
Place Lucien Paye - 13 621 AIX EN PROVENCE CEDEX 1.

du lundi 25 juin 2007 au vendredi 20 juillet 2007 à minuit

- soit directement,
- soit sur demande écrite accompagnée d'un chèque de 1.40 € destiné au remboursement des frais d'envoi et libellé au nom du régisseur des recettes du Rectorat.

Les dossiers dûment complétés devront être :

- soit déposés à l'accueil du rectorat au plus tard le vendredi 20 juillet 2007 à 17 heures ;
- soit confiés aux services postaux au plus tard le vendredi 20 juillet 2007 à minuit le cachet de la poste faisant foi. Leur envoi en recommandé simple est vivement conseillé.

Date de l'épreuve orale : à compter du mardi 2 octobre 2007 à PARIS

Tous renseignements complémentaires peuvent être communiqués par le service des concours du Rectorat d'Aix-en-Provence - bureau 227

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.